

La mutation d'Urgences Santé

Des réformes pour donner la priorité aux « véritables » urgences

Paul Cauchon

L'ENDROIT ne paye pas de mine. Dans une petite salle sous une lumière feutrée, des infirmières et infirmiers avec leur casque d'écoute. Le téléphone sonne et sur un petit écran apparaît le numéro de l'abonné.

L'infirmière remplit une petite fiche. « Essayez de la coucher sur le côté madame, il faut vraiment que vous essayiez, êtes-vous toute seule chez vous ? » La voix est insistante.

Le bureau voisin, le ton est plus calme. L'interlocutrice a 14 ans, elle a mal au ventre, elle ne semble pas vouloir passer six heures à l'urgence de l'hôpital pour réaliser des tests. « Mais vous serez bien moins inquiète après », tente de la convaincre l'infirmier.

Sur une petite fiche on inscrit rapidement l'adresse et différents codes ésothériques qui correspondent aux différents niveaux d'urgence. Lorsque l'urgence est réelle, l'infirmière appuie sur un bouton, un message accourt en quelques secondes et transporte la fiche dans une autre pièce pour la donner à un répartiteur assis devant une grande carte de Montréal où de petits rectangles de couleur indiquent la position des ambulances dans la ville.

L'ambulance est commandée. « Ouais, agression sexuelle, voie de fait ». Personne n'a le temps de se perdre en commentaires inutiles. D'autres répartiteurs suivent par contact radio le technicien en ambulance.

À chaque jour Urgences Santé reçoit 1000 de ces appels provenant de Montréal. 300 sont de « véritables » urgences, 200 correspondent à des demandes de transport ambulancier entre établissements, et environ la moitié correspondent à ce qu'on nomme la « fonction Info-Santé », des appels de tout genre, inquiétudes pour un bébé qui fait de la fièvre, interrogations sur un médicament, etc. On a déjà entendu un enfant poser des questions d'ordre médical... pour se rendre compte qu'il voulait se faire aider dans un devoir d'école.

Cela va changer, s'il faut en croire la directive ministérielle du 19 juin dernier où le ministre Marc-Yvan Côté proclamait la réorganisation d'Urgences Santé. Principe de base : « la mission de la Corporation d'Urgences Santé est d'accorder la priorité aux urgences ».

Vérité de La Palice ? La directive s'inscrit dans la foulée du rapport de Coster. Après la tuerie de Polytechnique, le ministre de la Sécurité publique avait mandaté un groupe présidé par Robert de Coster pour examiner le rôle et le fonctionnement des organismes impliqués en situation d'urgence. Le rapport de Coster, publié en mars 1991, était particulièrement dur envers la performance d'Urgences Santé.

Le ministre Côté demande donc maintenant que le traitement interne des appels soit réduit à une minute, et que le délai d'arrivée des ressources sur les lieux pour les cas d'urgence soit inférieur à six minutes après la répartition.



PHOTOS JACQUES NADÉAU

Rue Saint-Denis, la centrale téléphonique d'Urgences Santé reçoit 1000 appels par jour. 300 seulement sont de véritables urgences. À droite, le directeur général, Pierre Lamarche.

La directive exige aussi que d'ici janvier on révisé complètement la gestion de la flotte, qu'on revioie la gestion du personnel et clarifie les lignes d'autorité. On doit aussi mettre en place des moyens de communication hors véhicules et avec les salles d'urgence des hôpitaux. Et il faut évaluer « la séparation des transports urgents et non urgents » tout en menant « la dissociation des opérations d'Info-Santé ».

Le directeur général d'Urgences Santé, Pierre Lamarche, a déjà déposé un nouvel organigramme scindant l'organisme en deux grands blocs : l'urgence (le triage d'appels, la répartition, les ambulances) et les « services spécialisés à la clientèle », qui comprendront Info-Santé, des visites médicales à domicile et les activités inter-établissements.

Rappelons que lorsque le citoyen appelle 9-1-1 dans la région montréalaise, des préposés le renvoient immédiatement et automatiquement à d'autres ressources selon les besoins : police, pompiers, ou Urgences Santé s'il s'agit d'un problème médical.

La ligne Info-Santé, ce sera un nouveau numéro de téléphone à sept chiffres, qu'il faudra largement publiciser, et où une infirmière répondra à toute question d'information médicale, tout en orientant vers les ressources médicales et sociales appropriées.

Actuellement, les infirmières répondent à tous les appels, qu'ils soient de nature urgente ou de na-

ture Info-Santé.

L'objectif est de désengorger le 9-1-1 et de faire en sorte que lorsque les préposés du 9-1-1 envoient un appel d'urgence à Urgences Santé, que ce soit une véritable urgence.

Selon M. Lamarche, le système prévoirait que si l'infirmière qui répond à Info-Santé juge que l'appelant est en situation de grande urgence, elle pourrait automatiquement passer le citoyen au 9-1-1 d'Urgences Santé.

Pour juger de l'urgence, un préposé spécialement formé se servira d'une nouvelle méthode, le système Clawson, qui suscite déjà la controverse (voir autre texte).

Il s'agit d'un protocole très strict où à l'aide de quelques questions le préposé doit immédiatement se faire une idée. Les questions consistent en l'identification des signes vitaux. « Il faut pouvoir arriver à déterminer sans jugement clinique, à l'aide d'un questionnaire rigoureux, s'il s'agit d'une urgence », explique Pierre Lamarche. Le protocole ne cherche pas à poser un diagnostic, il identifie la probabilité maximale qu'il y ait urgence. Dès que le risque potentiel est identifié, on envoie une ambulance, et si on s'est trompé, c'est-à-dire si on a envoyé une ambulance pour rien, l'erreur sera toujours au bénéfice du patient ».

Le taux d'occupation des ambulances sera plus élevé, mais le système Clawson prédit que l'augmentation d'envoi est de l'ordre de moins de

Voir page B-2 : Urgences Santé



Les médecins critiquent, les infirmières fustigent

Paul Cauchon

LE NOUVEAU SYSTÈME de triage des appels à Urgences Santé ne fait pas que des heureux. Les médecins l'ont critiqué, les infirmières le fustigent.

L'Assemblée générale des médecins d'Urgences Santé avait mandaté cinq médecins pour examiner les réformes proposées par le ministre. Dans un rapport remis le 30 octobre dernier, ces médecins, qui partagent pourtant plusieurs objectifs de la réorganisation, demandent carrément de suspendre l'implantation du système américain Clawson de triage des appels et de maintenir le système actuel de traitement des appels provenant du 9-1-1, basé sur le jugement professionnel des infirmières et des médecins qui répondent.

Et ce, jusqu'à ce que le projet Info-Santé soit implanté et que son impact sur la demande provenant du 9-1-1 soit évalué.

On préfère également attendre que le nouveau système de réparti-

tion assisté par ordinateur soit implanté « et que son impact sur la disponibilité des véhicules se soit stabilisé et ait été évalué ».

Après un examen général du système de triage Clawson, « l'impression générale est que ce système enverrait une très grande quantité de ressources d'intervention avancée pour toutes sortes de problèmes bénins et que son utilisation intégrale à Urgences Santé saturerait les capacités de réponse pour les cas vraiment urgents et augmenterait l'engorgement des salles d'urgence », peut-on lire dans le rapport des médecins.

Se prépare-t-on à une autre bataille médecins-ministère comme l'été dernier ?

Le GRIS, le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Montréal, vient lui aussi de remettre un rapport sur l'évaluation du traitement des appels à Urgences Santé.

Conclusion : « globalement le processus actuel de tri des appels à Ur-

gences Santé est efficient et de très bonne qualité. Reposant sur un jugement professionnel, il permet la souplesse nécessaire pour adopter le plus finement possible la décision prise aux besoins des personnes qui appellent ».

Les auteurs, deux chercheurs du GRIS et quatre médecins d'Urgences Santé, ont étudié 1000 appels reçus à Urgences Santé, chaque appel ayant été enregistré. On a suivi le dossier de l'appelant à l'hôpital, chez le médecin, à la maison, en cherchant quelle décision aurait dû être prise lors de la réception de l'appel au 9-1-1, à la lumière de ce qui est arrivé ensuite.

Sur les 1000 cas, la « sensibilité » des appels, c'est-à-dire la décision d'envoyer une ambulance, est « très élevée » et « presque parfaite ». Dans deux cas, en fait, la décision aurait pu être prise, mais les cas représentaient peu de danger.

On a ensuite étudié la « spécificité », qui correspond à l'envoi d'une ressource ambulancière inutile. 55 %

des cas qui ne nécessitaient pas de ressources n'en ont pas reçu. « La performance est assez bonne », commente François Champagne, professeur et co-auteur du rapport. Le 45 % qui reste correspond aux risques qu'on ne veut pas prendre ».

Autre élément analysé, « l'efficacité », le temps de réponse. « Le temps de décision varie, il semble bien s'ajuster aux besoins, ajoute François Champagne. Dans le cas de problèmes aigus, le temps moyen du tri au téléphone était d'une minute et moins. La moyenne du temps de triage est beaucoup plus élevée, mais c'est parce que sur d'autres appels, où les infirmières prodiguent des conseils, la conversation peut prendre dix minutes ».

François Champagne ajoute qu'aux États-Unis on envoie systématiquement une ambulance pour des raisons légales, pour éviter les poursuites judiciaires ! « Et cela réduit l'accessibilité des ressources à ceux qui en ont vraiment besoin ».

L'Alliance des infirmières de

Montréal estime qu'il y a beaucoup d'améliorations à apporter au fonctionnement actuel d'Urgences Santé avant de penser changer l'approche générale.

Les infirmières rappellent que le triage téléphonique est une opération complexe, qui consiste à reconnaître l'urgent du non-urgent, et les outils scientifiques qui ont déjà été essayés à Urgences Santé pour ce faire ont échoué. Elles soutiennent qu'un cadre strict où un préposé serait obligé de suivre une méthodologie rigide ne tient pas. « L'approche bio-psycho-sociale est préférable ».

« Les changements proposés sont importants, admet Pierre Lamarche, directeur général d'Urgences Santé, mais il ne s'agit aucunement d'un jugement porté sur le professionnalisme des infirmières et des médecins. Les infirmières ont admirablement bien rempli la mission qui leur était confiée. Je veux leur faire comprendre que leur jugement professionnel s'exercera pleinement avec la nouvelle ligne Info-Santé ».

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Des fonds de dotation pour les grands organismes

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

LA CRÉATION, en collaboration avec le secteur privé, de fonds de dotation et de fonds de stabilisation permettrait à des organismes culturels comme les Grands Ballets Canadiens de pouvoir « traverser des périodes de récession ou absorber des déficits sans risques », a fait valoir hier la compagnie de danse dans son mémoire remis à la commission parlementaire de la culture.

Fondée en 1957, la troupe des Grands Ballets Canadiens, qui emploie 38 danseurs permanents, connaît une situation financière difficile. Le déficit accumulé de la compagnie devrait atteindre cette année 820 000 \$. Elle souhaiterait que l'aide accordée par Québec soit plus substantielle : cette année, les Grands Ballets ont reçu du ministère des Affaires culturelles 830 000 \$ de subvention, plus une aide spécifique de 165 000 \$ pour effectuer des tournées. Mais la compagnie espérait un demi-million supplémentaire.

À la recherche d'une stabilité financière, la compagnie a dû cette année procéder à un ensemble de mesures pour s'attaquer à son déficit : réduction du nombre de danseurs et des postes de cadres, location au lieu d'achat de costumes, etc.

La stabilité financière des institutions culturelles est un sujet qui intéresse aussi les dirigeants du Grand Théâtre de Québec. À leur avis, il serait important que le ministère des Affaires culturelles « évalue rigoureusement le plan de développement des organismes, institutions et sociétés qu'il appuie financièrement ». Afin de bien planifier son développement, la Société du Grand Théâtre souhaite quant à elle le faire « dans le cadre d'une vision triennale ».

On n'est cependant pas très favorable à l'idée de voir le gouvernement subventionner les spectacles ou événements artistiques gratuits. « La gratuité, lit-on dans le mémoire de l'institution de Québec, peut en effet déstabiliser le marché et discréditer la valeur du produit artistique et culturel. Le public doit assumer au même titre que l'ensemble des autres partenaires une part du financement des arts, des activités culturelles. » Le centre de production et de diffusion de l'art actuel « L'Oreille recousue », qui regroupe des artistes oeuvrant dans le secteur de arts visuels, favorise de son côté « la pleine autonomie philosophique, esthétique et financière des créateurs ». Avec audace, il recommande que le ministère des Affaires culturelles se retire complètement de l'aide directe à la création et aux artistes. Il propose que « toutes les ressources financières ainsi libérées servent (...) à financer un régime d'exemption fiscale sur l'achat de toute oeuvre d'art produite par un artiste résidant au Québec ».

Il faut avoir une vision de la culture plus large « et moins associée au discours de la consommation », croit pour sa part l'Institut d'histoire de l'Amérique française, une association qui regroupe 1100 historiens québécois. Il considère que tout le domaine de la recherche historique doit être soutenu au même titre que la création artistique. Une politique de la culture doit aussi, selon lui, définir « des moyens concrets pour que les Archives nationales et la Bibliothèque nationale puissent remplir leurs fonctions de base ».

« Il faut proposer que les Archives nationales soient dotées de budgets d'acquisition, de fonds ou de pièces importantes, à l'instar de n'importe lequel des musées. Il faudrait que de nouveaux programmes de subvention soient affectés pour renforcer le rôle de mise en valeur du patrimoine et d'assurer la plus grande accessibilité des documents », a renchéri la Société généalogique canadienne-française, organisme fondé en 1943 et qui regroupe 3500 membres.

Par ailleurs, l'industrie québécoise de la bande dessinée est confrontée à

Voir page B-2 : Fonds

UNE GRANDE RENCONTRE

Michel Tremblay, Marie-Claire Blais, Guido Molinari, Roland Giguère, Louise Robert et Marcel Brisebois nous parlent de l'interaction entre les arts et les lettres.

LES ARTS

Des entrevues avec des artistes-peintres.

Les activités du salon
Entrée libre à l'art
contemporain.

LES LETTRES

Des artistes nous livrent leur premier coup de foudre avec la littérature.
Des entrevues avec des écrivains.

Les activités du Salon du Livre.

CAHIER
SPÉCIAL

À LIRE ET À REGARDER, SAMEDI DANS LE DEVOIR

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Rapatrier complètement la politique culturelle

NDLR — Durant la commission parlementaire des affaires culturelles, LE DEVOIR publie chaque jour des extraits des mémoires les plus significatifs qui y sont soumis. Aujourd'hui des extraits des mémoires des Grands Ballets Canadiens et du Grand Théâtre de Québec.

PUISQUE le présent mémoire s'adresse à la Commission de la culture du ministère des Affaires culturelles du Québec, la Compagnie juge bon de déclarer qu'elle est d'accord avec l'ensemble des propositions du rapport Arpin intitulé : *Une politique de la culture et des arts* et tout particulièrement avec deux des assertions qu'il contient.

La Proposition de la politique de la culture et des arts repose sur trois principes fondamentaux, qui éclairent et illustrent l'ensemble du texte. Ces principes sont les suivants :

- la culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociales et économiques ;
- le droit à la vie culturelle fait partie des droits de la personne et c'est pourquoi l'activité culturelle doit être accessible à l'ensemble des citoyens ;
- l'État a le devoir de soutenir et de promouvoir la dimension culturelle de la société, en utilisant des moyens comparables à ceux qu'il prend pour soutenir et promouvoir les dimensions sociale et économique de cette même société.

La culture est la valeur première des Québécois, celle qui exprime le plus intimement ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent être. Elle ne saurait,

moins que toute autre mission de l'État, être assujettie à des décisions provenant de deux paliers de gouvernement qui ne coordonnent pas leurs activités et qui sont même souvent en rivalité. Il est donc recommandé dans le cadre de la démarche constitutionnelle en cours :

- que la culture fasse l'objet d'un repatriement complet, avec les fonds correspondants et une pleine compensation financière ;
- que les sommes provenant de toute forme de compensation financière soient affectées en totalité à la culture par le gouvernement du Québec.

Après s'être engagée à réaliser les principaux mandats qui lui sont dévolus depuis les origines de sa fondation et avoir atteint avec le nombre des années une très forte personnalité et une identité culturelle internationale tout en conservant son milieu, son foyer et ses assises québécoises, tel que prescrits par la Loi qui lui a conféré ses mandats et son droit à la pratique de l'art du ballet, la compagnie des Grands Ballets Canadiens considère qu'elle a encore aujourd'hui nombre d'objectifs à atteindre dont :

- la formation ;
- l'accessibilité ;
- un plus vaste territoire à couvrir

au Québec où présenter ses spectacles ;

- l'intérêt à susciter chez les jeunes ;
- la préservation de son exemple de maturité et le renouvellement progressif de son répertoire déjà versifié.

Elle est aussi consciente qu'il lui faut :

- trouver la stabilité financière ;
- opérer un certain redressement dans ses structures ;
- éviter de nouveaux déficits et juguler celui qu'elle a accumulé ;
- et travailler de concert avec les organismes culturels d'État, les entreprises, les individus et d'autres groupes culturels sur des programmes progressistes afin de coordonner ses efforts et de faire valoir ses idées, en ce qui touche la consolidation de l'ensemble de ses priorités tout en conservant en mémoire et en tentant de les appliquer à bon escient un certain nombre de principes et de propositions contenus dans le rapport Arpin.

Le Grand Théâtre de Québec

LE RAPPORT du groupe-conseil place l'accès à la vie culturelle comme une des finalités à atteindre.

Cette notion d'accessibilité des Québécois aux arts est pour la Société un objectif fondamental. Toutefois, nous croyons que cet objectif ne doit pas nécessairement passer par une politique de soutien par l'État aux événements artistiques gratuits. La gratuité peut en effet déstabiliser le marché et discréditer la valeur du produit artistique et culturel. Le public doit assumer au même titre que l'ensemble des autres partenaires une part du financement des arts, des activités culturelles.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES À LA VILLE DE QUÉBEC

Le rapport du groupe-conseil propose que soient rationalisées les politiques culturelles dans les grands centres. Certaines de ces recommandations concernent plus spécifiquement la ville de Québec. La Société du Grand Théâtre de Québec étant concernée par celles-ci, nous leur apportons une attention toute particulière.

« Que des actions soient menées conjointement par le ministère des Affaires culturelles et la ville de Québec pour susciter la création et maintenir à Québec des organismes de création et de diffusion artistique ; » (recommandation no 45, page 170).

La Société souscrit à cette recommandation. Elle est néanmoins d'avis que la création et le maintien d'organismes culturels à Québec doi-

vent faire l'objet de la part du ministère et de la Ville de Québec d'analyses des besoins du marché potentiel.

« Que soit dressée et rendue publique une cartographie de la distribution et du développement des équipements ; » (recommandation no 48, page 171).

Ce travail nous apparaît urgent et essentiel. Il permettra à l'État d'évaluer entre autres le « nombre » d'équipements culturels nécessaires dans une ville ou une région, d'éviter l'éparpillement et la dilution des ressources dans le développement d'infrastructures et de prendre des décisions judicieuses quant au nombre de « fauteuils » qu'un marché spécifique peut contenir pour la diffusion des arts de la scène. S'il y a nécessité de corriger un certain saupoudrage et d'arrêter la multiplication des organismes subventionnés, il y a également nécessité d'évaluer scrupuleusement le type et la pertinence d'équipements ou d'infrastructures dans une ville ou une région.

Ordre de priorité
À la lumière de nos observations sur certaines des recommandations du groupe-conseil, la Société croit que le plan de travail du ministère pour les dix prochaines années devrait être ainsi priorisé :

1. Consolider et stabiliser les organismes culturels de création, production et diffusion
- a) Procéder à des choix, raffiner l'intervention de l'État au chapitre du fi-

nancement des organismes.
b) Constituer une équipe d'experts au sein du ministère possédant une longue expérience de la gestion des arts de façon à :

1. Évaluer rigoureusement les plans de développement des organismes qu'il subventionne.
 2. Établir les grilles des plans triennaux de subvention.
- Dans le cas de la Société du Grand Théâtre de Québec, nous croyons que sa stabilité passe nécessairement entre autres par la capacité de conserver les surplus budgétaires qu'elle réalise. A cet effet :

- c) Que la Loi de la Société du Grand Théâtre de Québec soit amendée de façon à lui permettre de conserver ses surplus budgétaires.
2. Rationaliser le plan des équipements culturels
- Voir notre commentaire à la recommandation 48.
3. Développer et accroître le partenariat pour le financement des arts et de la culture
- Assurer une concertation avec l'ensemble des partenaires.
- S'assurer que la mise en place de nouvelles formes de financement dont des dispositions fiscales incitatives.

4. Développer un partenariat avec d'autres ministères pour renforcer le rayonnement de la vie culturelle
- Création de comités interministériels principalement avec les ministères suivants : Éducation, Tourisme, Affaires internationales, Revenus.

Les finalistes aux prix du Gouverneur général

LE CONSEIL DES ARTS du Canada faisait connaître hier, à Montréal et à Toronto, les noms des finalistes aux prix littéraires du Gouverneur général pour 1991, dans chacune des sept catégories. Les noms des gagnants seront connus le 3 décembre.

Du côté des romans et nouvelles, les cinq finalistes sont Flora Balzano pour *Soigne ta chute* (chez XYZ), André Brochu pour *La Croix du nord* (chez XYZ), Georges-Hébert Germain pour *Christophe Colomb : Naufrage sur les côtes du paradis* (chez Québec/Amérique), Hans-Jürgen Graff pour *L'Autre Pandore* (chez Leméac) et Hélène Rioux pour *Les Miroirs d'Éléonore* (chez Lacombe).

Pour la poésie, les finalistes sont Claude Beausoleil pour *Une certaine fin de siècle* (au Noroît/Castor Astral), François Charron pour *L'Introuvable amour* (aux Écrites des Forges), Herménégilde Chiasson pour *Vous* (Éditions d'Acadie), Madeleine Gagnon pour *Chant pour un Québec lointain* (VLB/Table rase), et Rachel Leclerc pour *Les vies frontalières* (Noroît).

Dans la catégorie théâtre, les finalistes : Victor-Lévy Beaulieu avec *La maison cassée* (publiée chez Stanké), Michel-Marc Bouchard pour *L'Histoire de l'oisie* (Leméac)

qui sera créée bientôt au Théâtre d'Aujourd'hui, Dominic Champagne pour *La répétition* (VLB), Gilbert Dupuis pour *Mon oncle Marcel qui vague vague près du métro Berri* (l'Hexagone) et Suzanne Lebeau pour *Conte du jour et de la nuit* (Leméac — titre déjà primé aux prix littéraires du Journal de Montréal).

Les finalistes pour les « études et essais » sont Bernard Arcand pour *Le Jaguar et le Tamanoir* (Boréal), Betty Bednarski pour *Autour de Ferron* (Éditions du Gref), Guy Bourgeault pour *L'Éthique et le droit* (PUM), Jacques Jaffelin pour *Le Promeneur d'Einstein* (Mérédien) et Robert Major pour *Jean Rivard ou l'art de réussir* (PUL).

Catégorie littérature-jeunesse : Ginette Anfousse, François Gravel, Johanne Mercier, Daniel Sernine pour les textes, et Sheldon Cohen et Stéphane Poulin pour les illustrations. En traduction (de l'anglais au français) : Jean-Antoine Billard, Brigitte Chabert Hackman, Michèle Marneau, Colette Tonge, Jean-Paul Sainte-Marie et Brigitte Chabert Hackman.

Du côté anglophone, les finalistes pour le prix du roman sont Margaret Atwood pour *Wilderness Tips*, Don Dickinson pour *Blue Husbands*, Douglas Glover pour *A Guide to Animal Behaviour*, Terry Griggs pour *Quickening* et Lohinton Mistry pour *Such a Long Journey*. En théâtre, on retrouve les noms de Linda Griffiths, Don Druick, Sally Clark, Joan McLeod et Daniel David Moses.

◆ Urgences Santé

10 %. Ce système, développé par un médecin internationalement connu en soins d'urgence, est appliqué dans 400 villes nord-américaines depuis plusieurs années.

Cette discussion peut sembler technique, mais elle illustre un virage majeur dans la philosophie d'Urgences Santé.

« On avait toujours demandé à nos médecins et nos infirmières de poser un diagnostic au téléphone, explique M. Lamarche. On cherchait à faire de la médecine préhospitalière. On nous demande maintenant d'être plus humble, mais plus rapide et plus efficace. Il faut absolument parvenir à une décision en moins d'une minute. Actuellement, nous prenons une décision en moins d'une minute dans 35 % des cas seulement. Il y a dix ans, on nous demandait d'amener un mini-hôpital près du patient. Il faut maintenant comprendre qu'on doit plutôt amener plus rapidement le patient à l'hôpital ».

Mais ce n'est pas le seul changement apporté à Urgences Santé. La nouvelle section administrative contrôlant Info-Santé s'occupera aussi de visites médicales à domicile.

Les médecins, qui actuellement prennent place dans les ambulances, devront plutôt mieux encadrer les ambulanciers (qui sont actuellement 900 et dont la formation doit être améliorée) et devront assumer des visites à domicile, par exemple lorsque des patients possèdent chez eux des appareils de soutien en liaison avec des hôpitaux.

L'Association des médecins omnipraticiens, qui représente les 150 médecins travaillant à temps partiel à Urgences Santé, est en désaccord. « On ne remet pas en cause l'habileté des ambulanciers sur le terrain, mais on pense que le diagnostic doit être posé par le médecin », explique Renald Dutil, président de l'Association.

La réorganisation prévoit aussi



l'amélioration des communications entre les ambulanciers sur la route et les médecins demeurés au poste de contrôle.

On travaillera aussi à créer des liens avec les salles d'urgence.

« Nous n'avons aucun moyen actuellement de connaître le taux d'occupation exact dans les salles d'urgence, et les hôpitaux s'en plaignent, de dire Pierre Lamarche. On peut savoir qu'on a déjà envoyé deux ambulances à Saint-Luc depuis le matin, mais on ne sait pas si Saint-Luc est débordé par le nombre de patients arrivés à pied ou par des transports ambulanciers provenant de la Rivière-Sud. Cela n'a pas de sens, et nous travaillons à un projet informatique qui nous permettra de connaître à tout instant l'occupation dans les 26 salles d'urgence de la région ».

Toute l'administration d'Urgences Santé déménageait lundi dernier dans un nouvel immeuble près des rues Bélanger et Saint-Michel. Ne restent que sur Saint-Denis les deux petites salles où les appels sont traités. L'été prochain, on veut déménager ces fonctions d'urgence dans un « bunker » près des nouveaux bureaux administratifs, bunker qui comprendra un nouveau centre de

répartition assisté par ordinateur. On pourra suivre sur une grande carte informatisée le tracé de chaque ambulance à travers les aléas de

la circulation montréalaise. Cela coûtera cher ? « Le ministre nous a demandé de nous autofinancer », répond Pierre Lamarche. ...

Et ailleurs au Québec ?

Paul Cauchon

QU'EN EST-IL de l'organisation des soins préhospitaliers d'urgence pour le reste du Québec ? La ligne Info-Santé sera-t-elle implantée ailleurs ? Réponse probable au printemps prochain.

« La directive ministérielle aborde la réorganisation d'Urgences Santé à Montréal, mais le reste du Québec n'est pas oublié », de dire Marie-Claire Ouellet, porte-parole de Marc-Yvan Côté au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux.

« Un comité dirigé par le docteur Fréchette, de Québec, élabore actuellement un plan général pour le Québec, plan qui abordera la coordination des services d'urgence à la grandeur du territoire, ainsi que la désignation de centres de traumatologie », ajoute-t-elle.

Selon un scénario qualifié d'optimiste, ce cadre général pourrait être terminé au printemps.

La ligne Info-Santé qu'on veut implanter à Montréal existe d'ailleurs déjà dans la Vieille Capitale, mais Mme Ouellet ne possède pas de données précises sur son taux d'utilisation et sa performance.

« Dans plusieurs régions du Québec les besoins sont différents, ajoute-t-elle. Par exemple, dans une petite région il arrive qu'on connaisse très bien les policiers, les pompiers, et qu'en cas d'urgence le recours à un système 9-1-1 s'avérerait inutile. »

« De la même façon, ajoute-t-elle, il y a des endroits, en Gaspésie par exemple, où les CLSC sont tellement consultés que ce sont quasiment de petits hôpitaux, qui jouent aussi le rôle d'une ligne Info-Santé. Le ministère devra évaluer tout ça. »

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

DANS QUATRE JOURS

...LA NUIT DÉVOILER SA SPLENDEUR.



The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

12 NOV., 1991-
20 FÉV., 1992

AVANT-PREMIÈRES:
12 et 13 novembre 1991

GALA D'OUVERTURE:
jeudi 14 novembre 1991
au profit de la Fondation
du Diabète Juvenile.

Version originale! En anglais
avec des surtitres en français.

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ UNE
SOIRÉE AVEC
LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets en vente également
au guichet de la Place
des Arts et aux guichets
TicketMaster (situés dans
certains magasins
de La Baie)

QUELQUES PLACES ENCORE
DISPONIBLES POUR NOVEMBRE

Groupes: (20 personnes
minimum) téléphonez :
(514) 874-9153 au Québec
(416) 925-7466 en dehors
du Québec

Réservez une place de choix
grâce à Avant-première
de American Express,
composez le (514) 790-0300

Cartes Canadien

La Presse

◆ Fonds

des difficultés chroniques, résultant « d'une concurrence étrangère insurmontable » qui la rend extrêmement fragile, a déploré l'Association des créateurs et des intervenants de la bande dessinée. Cette dernière recommande en conséquence que le gouvernement reconnaisse l'importance artistique et culturelle de la

bande dessinée en créant « à travers un programme nouveau ou par le biais des programmes déjà existants, un secteur BD, parfaitement distinct des autres, disposant d'une enveloppe budgétaire séparée, d'un fonctionnement autonome et de jurys spécifiques ».

Le Conseil de la culture de l'Estrie, par la voix de sa présidente, Jovette Marchessault, est venu par la suite plaider en faveur du maintien des conseils régionaux de la culture.

« Depuis notre fondation, dit le mé-

moire, nous avons accordé la priorité à la consultation, à la concertation et au développement. Dans notre travail quotidien, un conseil de la culture, en plus d'encadrer, anime, organise, développe et crée, dans le milieu où il oeuvre, des interactions qui se répercutent dans la vie sociale, politique et culturelle. »

« L'activité artistique produite dans les régions est la meilleure garantie de la survie et de l'épanouissement de la culture francophone », a ajouté Jo Ann Lanneville, présidente de l'Association Presse-Papier, de Trois-Rivières.

Cinéma Libre présente

LA MANIÈRE NÈGRE
ou Aimé Césaire, chemin faisant

de Jean-Daniel Lafond

Un film «poétique» qui soulève la question de fond
sur la Souveraineté des peuples!

avec: Aimé Césaire, Paul Chamberland,
Pierre Vallières, Gérald Godin, Dany Laferrière,
Serge Legagneur et bien d'autres.

Une production de l'ACPAV

au cinéma PARALLÈLE

3682 boul. St-Laurent

Ven. à 18h45 et 19h50 Sam. et dim. à 19h00

Isabelle
Mayereau

Dimanche 17 Novembre
20h30 13,98\$

Billets en vente au Café Campus
et Admission

CAFFÉ CAMPUS
3315, Queen-Mary, Montréal • Tél. (514) 735-1259
Métro Côte-des-Neiges

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 8 novembre 1991

NOS CHOIX Cinéma

✓ **Montréal vu par Six auteurs, six variations, une seule ville : Montréal.** Après *Paris vu par* et *New York stories*, c'est au tour des cinéastes d'ici — Denys Arcand, Lea Pool, Michel Brault, Atôm Egoyan, Patricia Rozema et Jacques Leduc — de se pencher sur une ville et de s'y... mirer. Le résultat est inégal mais fascinant dans la mesure où chaque variation révèle avec une étonnante acuité la personnalité et de la sensibilité de son auteur. Le film commence dans la fantaisie avec Patricia Rozema qui fait voler Denys Arcand et Geneviève Rioux dans le ciel de Montréal, retourne au passé avec Jacques Viger, le premier maire de Montréal, fait un arrêt au Forum pendant une partie de hockey, se perd dans la rue pendant les journées chaudes de l'été, traverse le centre-ville en ambulance et se termine dans une lointaine délégation québécoise où Montréal est comparé à Cleveland. N'apparaissent pas dans le film : ni l'Oratoire Saint-Joseph, ni le Lac aux Castors, ni l'île Sainte-Hélène, ni Dieu merci, Jean Doré. À l'affiche au Cinéma Parisien.

— Nathalie Petrowski

THÉÂTRE



✓ **Les aiguilles et l'opium** Robert Lepage (notre photo) donne, depuis hier, son nouveau spectacle solo, inscrit à l'enseigne de Miles Davis et Jean Cocteau. Une réflexion sur la création. Ce premier solo de Lepage depuis *Vinci* ne sera pas présenté à Montréal. Robert Lepage en donne neuf représentations au studio du Centre national des arts, tous les soirs à 19 h 30.

— Robert Lévesque

MUSIQUE

✓ **À Sainte-Adèle** Le trio à cordes Renoir formé de Monica Duschènes au violon, Margot Aldrich à l'alto et Louise Trudel au violoncelle, ainsi que la pianiste Sylviane Deferne en concert samedi à 20 h au Pavillon des arts de Sainte-Adèle. Au programme : des oeuvres de Bach, Beethoven, Mozart et Haydn.

✓ **À Rosemont** La maison de la culture Rosemont présente Alain Duguay, baryton, et Réal Gauthier, organiste, dans un programme d'oeuvres de Clérambault, Letondal, Létourneau, Champagne, Reger, Langlais, Litaize et Vienne. À 14 h 30 dimanche à l'église Saint-Marc de Rosemont. Entrée libre.

✓ **Studio de musique ancienne** Le charme, l'élégance et la perfection de la musique des disciples de Lully — Fux, Telemann, Muffat et Bach — seront au rendez-vous de ce prochain dimanche soir en compagnie du Studio de musique ancienne de Montréal sous la direction de Chantal Rémillard. Au programme de 20 h à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement : Suites allemandes de ces compositeurs fascinés par les splendeurs de Versailles et inspirés par le style français de Lully à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

— Marie Laurier

VIDÉO

✓ **Manoeuvres** Le centre en art actuel Le Lieu, de Québec, présente ce soir et demain soir, dès 17 h, *Manoeuvres*, de Nathalie Perreault et Richard Martel, constitué de plusieurs bandes documentant les performances et les installations du collectif élargi Inter/Le Lieu, à Moncton, en mars 1991, et en Europe centrale, en juillet dernier. Cette dernière excursion artistique visait à intégrer, aux villes visitées, les performances collectives de Mona Desgagné, Richard Martel, Alain-Martin Richard et Jean-Claude Saint-Hilaire.

— Daniel Carrière

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

Rigoletto et Le Fantôme

DEUX ÉVÉNEMENTS attirent particulièrement l'attention cette semaine. *Rigoletto* tout d'abord, qu'interprétera pour la dernière fois à Montréal Louis Quilico, de même que *Le Fantôme de l'opéra*, que conservera l'affiche à la salle Maisonneuve de la Place des Arts pendant les trois prochains mois.

Après le succès de la *Tosca* de Puccini où l'on a joué à guichets fermés, l'Opéra de Montréal présente à compter de demain soir *Rigoletto* de Verdi, un autre chef-d'oeuvre du répertoire italien. Le grand baryton montréalais Louis Quilico chante pour la dernière fois sur scène à Montréal le rôle-titre qui a marqué sa fabuleuse carrière.

La distribution de cet opéra en trois actes marque également le retour de la soprano Hélène Fortin à l'OdM dans le personnage de Gilda, elle qui fut une éblouissante Sophie dans *Der Rosenkavalier*, et aussi les débuts parmi nous du ténor français Gérard Garino dans le rôle du duc de Mantoue.

Adria Firestone, mezzo-soprano américain, fait aussi ses débuts ici en Maddalena et Claude Grenier est de retour avec la compagnie pour chanter Sparafucile.

Gordon Gietz, Lyne Comtois, Gaëtan Labbé, Sherri Jarosiewicz, Laurence Cotton, Alexander Savchenko et Ellen Palliel complètent la distribution.

La direction musicale a été confiée à Louis Salemno et la mise en scène à James de Blasis, également de nouveaux venus à Montréal. Les costumes sont de Richard Lorain. Les décors d'Allen Charles Klein sont ceux-là mêmes qui ont été créés pour la mise en scène de M. de Blasis lors d'une production de l'oeuvre au Cincinnati Opera.

Rigoletto sera interprété en italien avec surtitres français et anglais à la



PHOTO JACQUES GRENIER

Rigoletto, avec Hélène Fortin et Louis Quilico.

salle Wilfrid-Pelletier de la PdA les 9, 11, 14, 16, 20 et 23 novembre à 20 h précises.

☆☆☆

Le Fantôme débarque par ailleurs à Montréal après deux ans de présentation à guichets fermés à Toronto et dans quelques-unes des grandes villes du monde. Nous aurons l'occasion de parler de cette méga-production, la plus importante jamais présentée à Montréal, au cours des prochains jours.



Jeff Hyslop dans le rôle du Fantôme.

À QUÉBEC

Le Faucon

La mise en scène de Gill Champagne, déstabilisante comme un vertige, sert et appuie admirablement le texte de Marie Laberge. L'histoire est celle de Steve, 17 ans, (Jules Philipp) James Dean sans foi ni loi, accusé d'avoir tué son beau-père. Il laisse tout le monde perplexe en s'enfermant dans un mutisme total : il

ne veut pas avouer, ni se défendre. Il faudra la compréhension d'une psychologue un peu spéciale pour l'amener à affronter ses vieilles blessures et déployer ses ailes. Jusqu'au 23 novembre, au Grand Théâtre de Québec. Une production du Trident.

John Mayall et
Long John Baldry

Pour un week-end blues-rétro, collez au Bar-spectacle d'Auteuil, sur la rue du même nom. L'ancêtre du blues, John Mayall, bon pied, bon oeil, viendra s'y payer la traite ce soir avec un programme double qui devrait chauffer à bloc la minuscule salle du Vieux-Québec. En forme, le sexagénaire : un premier spectacle à 20 h, un second à 23 h. Un autre grand nom du blues, Long John Baldry,

prendra la relève dimanche soir.

Isabelle Mayereau

Dans un tout autre registre, Isabelle Mayereau, offre ses chansons au public du Théâtre Petit-Champlain, ce soir et demain (et du 13 au 16 novembre).

— Jocelyne Richer

LA TÉLÉ DU WEEK-END

AUJOURD'HUI

Qui veut la peau de Roger Rabbit ?

Roger Rabbit, Bugs Bunny, même combat. Un budget de 45 millions \$ pour ce film produit par les studios Disney, que les amateurs de petits bonhommes sauront apprécier. (Radio-Canada, 20 h)

☆☆☆

Studio libre

Orchestrant habilement le lancement de son nouveau disque, Céline Dion et son chevalier servant Luc Plamondon chantent la pomme à Michel Désautels. (Radio-Canada, 23 h 05)

☆☆☆

Ghostbusters

Petit vendredi soir, on ne fera pas la fine bouche. Les histoires de fantômes préparent si bien à la nuit. (CTV, 0 h 00)

☆☆☆

DEMAIN

Sacrée soirée

Roch Voisine en visite dans la Ville Lumière. Je connais deux ou trois jeunes filles qui ne détesteraient pas rester coincées au troisième étage de la Tour Eiffel avec celui qui pleure encore sa belle Hélène. (TV5, 21 h)

☆☆☆

Francofolies de Montréal

Après les loups, voulez-vous danser avec Leloup ? M. Haut-de-forme sert son rock chauffant, et sa folie bien douce. Pourvu qu'il ne parle pas trop. Parce que là, ça se gâte. (TV5, 18 h 30)

☆☆☆

Mission

Version française du film de Roland Joffé, Palme d'or à Cannes. Au XVIIIe siècle, un bon jésuite (Jeremy Irons) tente de protéger les Indiens d'horribles esclavagistes. Ça



Bob Hoskins dans *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*

lui en coûtera, je vous en passe un papier. (Radio-Québec, 21 h)

☆☆☆

Porc Royal

Une comédie satirique très réussie. En plein rationnement, dans l'après-guerre (1947), un couple vole une truie que des notables élevaient en cachette. L'humour british en plein sur le groin de l'establishment. (Radio-Québec, 23 h 05)

☆☆☆

DIMANCHE

Les Beaux Dimanches

Les adolescents sont à l'honneur cet automne à la télévision. Ce soir, on remet ça avec *Les ados* : chacun pour soi. Des jeunes de 14 à 18 ans rament à la caméra leurs rêves, leurs désirs et leurs frustrations. (Radio-Canada, 21 h)

☆☆☆

Bête de scène

Rangée la porcelaine, couchez les petits, les méchants garnements du showbusiness québécois, en l'occurrence Rock et Belles Oreilles, fêtent leur 10e anniversaire. Ça va saigner. Vous risquez d'être ébloués. (TVA, 20 h)

☆☆☆

Caractères

Menu équilibré et plateau éclectique : un peu de politique (Lionel Jospin), un peu de religion (Jean Lacouture) et son histoire des jésuites, un peu de psychanalyse (la correspondance de Françoise Dolto). (TV5, 21 h)

☆☆☆

Chocolat

Un film charmant de Claire Denis. Une jeune Française retourne au Cameroun où elle a vécu quand le pays était encore une colonie. Ces souvenirs d'enfance ne tardent pas à refaire surface. (Radio-Canada, 23 h 15)

ROCK / chronique

Avant de m'en aller, lecture québécoise de l'histoire du rock

Sylvain Cormier

« SUR LE SITE de l'Expo, on venait triper sur Grace Slick et le Jefferson Airplane. Au Nouveau Pénélope de la rue Sherbrooke, les freaks tombaient sur le cul devant Franz Zappa & The Mothers of Invention. À l'Esquire Show Bar, rue Stanley, le Paul Butterfield Blues Band — avec le génial guitariste du groupe, Mike Bloomfield — faisait craquer les murs ».

Cet extrait d'*Avant de m'en aller*, la biographie romancée de Mario Roy sur Gerry boulet, sert avant tout à situer le lecteur dans le contexte de l'époque, en lui permettant de mieux comprendre pourquoi « Gerry Boulet était un habitué de l'Esquire Show Bar », la phrase suivante du texte. Le livre est truffé de telles digressions. Plusieurs ont reproché à

Roy d'avoir abusé du procédé, qui tend à ralentir le rythme du récit. Pêché foncièrement vénial de la part d'un journaliste trop consciencieux, si vous voulez mon avis. Ce qui m'apparaît digne de mention, cependant, c'est que la somme de ces apartés constitue, à toutes fins pratiques, un livre à l'intérieur du livre. Un bouquin indispensable et inédit qui pourrait s'intituler *L'histoire du rock, telle que vécue au Québec*. Rien de moins.

À ma connaissance, c'est la toute première fois que l'on regarde par notre petit bout de la lorgnette ce qui s'est passé depuis l'irruption d'Elvis dans les chaumières de la planète, que l'on se préoccupe, dans une publication à grand tirage, de l'impact du rock'n'roll, des Beatles, des Stones, du psychédéisme, du disco, et même de Michael Jackson, sur notre

propre culture musicale. Sérieusement. Passionnément. Avec toutes les nuances nécessaires.

Pour reprendre l'exemple cité plus haut, personne, jusqu'à Roy, n'avait pris la peine de décrire l'Esquire Show Bar, qui fut durant les sixties le temple du rhythm'n'blues au Québec. Le choc électrique, c'est pourtant là que Charlebois l'avait d'abord senti, bien avant son voyage en Californie, des années avant *L'Osstid-cho*. Et c'est là qu'en 1969, le même Garou livra le meilleur show rock de sa carrière. L'endroit serait aujourd'hui légendaire, au même titre que le Cavern de Liverpool, le Peppermint Lounge de New York ou le Golf Drouot de Paris, si le pan québécois de l'histoire du rock avait eu un peu d'importance pour nos médias. Le livre de Roy, parce qu'il s'adresse au plus grand nombre, parviendra peut-

être à corriger de telles incuries.

Pour expliquer le cheminement de Gerry, du rock instrumental des Double Tones au yé-yé des Gants blancs, du rock'n'blues d'Offenbach à son aventure en solo, Roy a soudé les maillons d'une chaîne causale qui commence avec la Bolduc et Bing Crosby, et qui aboutit aux Galas de l'ADISQ. Chemin faisant, il a noué d'innombrables liens, tissé de complexes réseaux d'influence, et magistralement recréé, avec un luxe de détails parlants et de références pertinentes, toute une période dont on savait finalement bien peu et dont presque toutes les traces avaient été effacées dans l'indifférence et le déniement : l'ère des groupes yé-yé.

Grâce à la diligence de Mario Roy, les milliers de lecteurs de ce best-seller en puissance sauront exacte-

ment pourquoi et comment les groupes se formèrent (là-dessus, le chapitre intitulé *Cent mille Beatles* est un morceau d'anthologie), comment il vécurent leur ascension, leur apogée et leur déclin. Ils liront des pages sur les Zombies (un des plus brillants fleurons de l'invasion britannique, dont l'incomparable claviériste Rod Argent impressionna toute une génération de pianoteux, y compris Gerry) et les Haunted (le meilleur groupe anglophone du Québec dans les années 60). Ils apprendront que Boulet et ses Gants blancs accompagnèrent l'ex-Sultan Bruce Huard à la Place des Nations le 2 juillet 1969. Et ainsi de suite.

Et ils partageront l'obsession de Mario Roy (qui a déjà fait partie d'un groupe yé-yé, ce qui explique bien des choses) et de tous les musi-

ciens de l'époque pour leurs instruments. Le regard que Gerry, alors bassiste des Double Tones, pose sur l'attrail dont disposaient les Special Tones — futurs Classels — est aussi le leur : « Gérald, médusé, s'approcha de la scène. De sa vie, il n'avait vu un stage garni de cette façon-là. La batterie, une Ludwig rutilante, équipée de cymbales de toutes les dimensions. De chaque côté, un mur d'amplificateurs Fender : un Bassman, deux ou trois Bandmaster. Il s'agissait des Fender beiges à toile brune, les meilleurs amplis — allaient répéter tous les musiciens de l'hémisphère pendant des décennies — que l'illustre fabricant eût jamais conçue. Le guitariste solo, Jean Drouin, grattait une belle Gretsch branchée sur un Echocord. Les autres guitares et la basse étaient des Fender. (...) »

VINS / chronique

Barton et Guestier lance et compte



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

Même si Bordeaux n'enregistre aucun recul dans le volume de ses vins exportés alors que toutes les autres régions viticoles françaises sont aux prises avec ce problème (Champagne : — 22 %; Bourgogne : — 17 %; Côtes de Provence : — 15 %; Alsace : — 11 %), les Bordelais ne peuvent se permettre de s'asseoir sur leurs lauriers. C'est notamment le cas pour les maisons de négoce qui assurent la vente de la grande masse des vins bordelais qui, à l'opposé des crus célèbres, ne peuvent tabler sur leur réputation souvent séculaire pour trouver preneur dans les quelques heures suivant la divulgation de leur prix de départ.

Cette réalité n'est pas étrangère aux efforts que certains négociants ont fait récemment pour produire de nouveaux vins d'exceptionnelle qualité qui ont été, dans la plupart des cas, beaucoup de succès. Malgré ses titres de plus ancienne des grandes maisons de négoce de Bordeaux et de première société française exportatrice de vins fins, Barton et Guestier n'avait cependant pas encore pris le virage qualitatif que la concurrence internationale avait fait prendre à quelques autres. Mais c'est chose faite maintenant comme nous avons pu le constater, cette semaine, lors du lancement officiel au Québec de deux nouveaux vins, un blanc et un rouge d'appellation Bordeaux, dont le nom est une date, 1725, qui rappelle l'arrivée à Bordeaux du fondateur de la maison, l'Irlandais Thomas Barton.

Les deux vins proviennent de vignes cultivées dans la très vaste région de l'Entre-Deux-Mers laquelle fournit plus de la moitié des vins d'appellation Bordeaux. Cette origine n'est pas une garantie de qualité en soi. Pour un vin intéressant signé Lurton, Dubourdieu ou Rolland, il s'en produit d'innombrables qui n'offrent aucun intérêt. Cette situation n'était pas inconnue des oenologues de Barton et Guestier lorsqu'ils ont conçu le projet de produire un nouveau vin de qualité à prix modéré comme l'a bien souligné Philippe Nusswitz, l'un des meilleurs sommelières du monde passé depuis peu à la direction de la formation et de la gastronomie chez B & G.

Pour assurer la qualité de son vin, B & G a recours à toutes les techniques les plus modernes tant en viticulture qu'en vinification. Comme l'expliquait M. Nusswitz, les viticulteurs qui fournissent la matière première travaillent en étroite collaboration avec le négociant. Les terroirs, les rendements et la qualité des raisins sont contrôlés avec rigueur.

Quant à la vinification, sa réussite maximale est assurée grâce à l'application de certaines techniques qui, jusqu'à tout récemment, étaient souvent l'apanage des grands vins

blancs : macération pelliculaire, fermentation alcoolique à basses températures (entre 18 et 22 degrés) et élevage sur lies fines notamment. Les vins rouges bénéficient, de leur côté, des mêmes attentions qui sont apportées aux vins d'appellations plus prestigieuses, en particulier le contrôle des températures et les remontages automatiques qui assurent une infusion optimale du jus avec les pellicules.

1725 blanc, millésime 1990, est fait de Sauvignon blanc (55 %), de Sémillon (33 %) et de Muscadelle (12 %). Le premier apporte la fraîcheur et la puissance aromatique, le second, le corps, et le troisième, une dimension aromatique supplémentaire. Lors de la présentation pour la presse, les trois cépages de base ont été dégustés séparément afin d'illustrer l'apport respectif de chacun des trois. Une expérience intéressante, peu courante pour qui ne vit pas sur un vignoble et qui montre surtout jusqu'à quel point l'assemblage des trois cépages peut être supérieur à chacun des trois pris séparément.

Le produit final est fort bon, typique des bons bordelais blancs, et il se compare très bien aux meilleurs blancs de sa catégorie par sa fraîcheur, son équilibre et son fruité savoureux et très franc. On peut se le procurer pour 12,12 \$ dans toutes les succursales de la SAQ. 14/20

Nous lui préférons cependant le rouge, également vendu en succursales régulières à 13,57 \$. Issu de l'excellent millésime 1989, il est fait à 55 % de Cabernet sauvignon et à 45 % de Merlot. Bien coloré, il présente un nez accrocheur dominé par des arômes fruités (cassis, framboise) et des notes épicées. On retrouve des saveurs fruitées correspondantes en bouche. Pour un vin d'appellation modeste, il est solidement charpenté et très bien équilibré. Les tannins sont actuellement assez sensibles. Une bonne année d'attente ne pourrait que lui être bénéfique. Un très bon rapport qualité-prix. 14,5/20

Avant de déguster ce dernier vin, les personnes présentes ont eu l'occasion de constater jusqu'à quel point l'attention apportée au traitement de la vigne et surtout aux rendements est de toute première importance pour la qualité d'un vin. Plutôt que de simplement déguster, comme dans le cas du blanc, les vins d'assemblage puis le produit final, nous avons pu goûter deux vins de merlot identiques en tous points sauf en ce qui concerne les rendements. L'un provenait d'une vigne qui avait subi un éclaircissage de 50 % (élimination d'une partie des raisins avant la véraison) et l'autre d'une vigne à laquelle on avait laissé tous ses fruits. Le vin issu de la première vigne était plus coloré, plus riche en arômes et en saveurs de fruits mûrs, plus structuré et nettement plus agréable à boire. Une magistrale démonstration qu'il n'y a pas vraiment de secrets pour produire un bon vin. Il suffit d'avoir un terroir valable et d'appliquer des techniques éprouvées qui privilégient la qualité au détriment de la quantité.

RESTAURANTS / chronique

Prendre ses aises à la japonaise



Josée BLANCHETTE

JAMAIS ne sommes-nous autant confrontés avec notre propre culture que dans un environnement asiatique et tout spécialement japonais. La grossièreté de notre protocole et le « stucco » de notre savoir-vivre tranche avec le fini laqué du peuple nippon. Dans les moindres détails, ces perfectionnistes nous dament le pion. Chez eux, l'attrait pour l'infiniment petit l'emporte sur les exploits du tape-à-l'oeil tapageur. D'ailleurs, si les Japonais devaient s'intéresser davantage au hockey, m'est avis que la violence désordonnée ferait place à des stratégies parentes avec l'art martial.

À proximité du Forum (si jamais vous trottiez dans les environs), un restaurant japonais tente de réconcilier deux visions du monde tout-à-fait contradictoires. Les soirs de matchs, on vous propose même des « brochettes Forum » histoire de faire vite, ce qui est contraire à la nature plutôt zen des Japonais. Subsiste après le passage des partisans barbares, des remugles de cigare qui détonnent avec ce décor tout de bois nu, de nappes roses et de vert tendre vêtu.

Cela mis à part, Nishiyama affiche sa nouvelle cuisine japonaise comme d'autres leur ventre proéminent avant l'accouchement. On ne refait malheureusement pas le monde sur ce menu de facture plutôt classique. Les prix ont tendance à s'ajuster sur ceux du centre-ville et les portions à être inversement proportionnelles aux prix. Joueurs de hockey affamés s'abstenir !

Les aubergines Torimiso font honneur à ce légume-fruit dont on tire mal parti. À tort, vous dirait Jacques Langrand très versé en la matière. Ces morceaux d'aubergines frites baignent dans une sauce teriyaki et des morceaux de poulet ajoutent à cette petite entrée simplette mais goûteuse. Des graines de sésame enjolivent le bol. La soupe au miso traditionnelle s'offre en guise de potage. On pousse la gentillesse jusqu'à vous offrir une cuillère pour recueillir les morceaux de tofu et les algues wakame baignant dans le fumet fumant (rien de tel pour chasser la grippe et/ou la déprime hivernale).

On peut aussi goûter les harumaki, sorte de « eggrolls » japonais sans grande envergure trempés dans le vinaigre de riz au chili.

Nishiyama n'insiste pas outre-mesure sur les sushi et sashimi dans son menu. On n'a d'ailleurs pas accès au sushi-bar-spectacle. De l'avis des deux experts en « crudités » orientales qui m'accompagnaient, sashimi de bœuf et de poissons ont, malgré leur fraîcheur, le défaut d'être servis en portions naines.

Au chapitre viande rouge, les carnivores seront ravis d'apprendre qu'on traite le filet mignon avec soin dans ce haut lieu du savoir-faire. Grillé, le filet de bœuf (six ou 10 onces) est découpé en cubes faciles à saisir du bout des baguettes. Arrosée d'une succulente sauce au soja, au mirin (vin de cuisson sucré), au gingembre et à l'huile de sésame, la viande rouge cuite à perfection s'accompagne de brocoli et de carottes à forte consonance nord-américaine. Du riz à grain court parfaitement collant solde l'expérience.

Évitez le Umi No sachi, mélange hétérozygote d'une même famille marine. Les crevettes tempura passées dans la friture côtoient le saumon teriyaki un peu trop cuit, lequel tente de remonter l'assiette jusqu'à cette coquille Saint-Jacques garnie de pétoncles au beurre de saké teinté à l'orange, au jus de limette et au soja (d'où l'appellation nouvelle cuisine japonaise, je présume !). Du faux crabe à la goberge s'ajoute à ce fourre-tout océanique.

Les desserts ne sont pas négligés pour le plus grand bonheur des amateurs. La crème glacée au thé vert, toute classique soit-elle, est des plus crémeuses et savoureuses. Quant aux poires à l'orange, très recette Weight Watchers, la sauce au jus d'orange épaissie à la fécule de maïs nappes les demi-poires chaudes encore fermes sous la fourchette... comme quoi le naturel finit toujours par revenir au galop !

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 53 \$ avant le saké, la taxe et le service.

Pour : Un restaurant civilisé à deux pas du Forum. Des classiques du répertoire japonais sans franfreluche.

Contre : Un très mauvais rapport qualité-prix. Une ambiance un peu tristounette. Un service unilingue anglais.

Nishiyama
4022 rue Sainte-Catherine O.
Tél. 932-1968

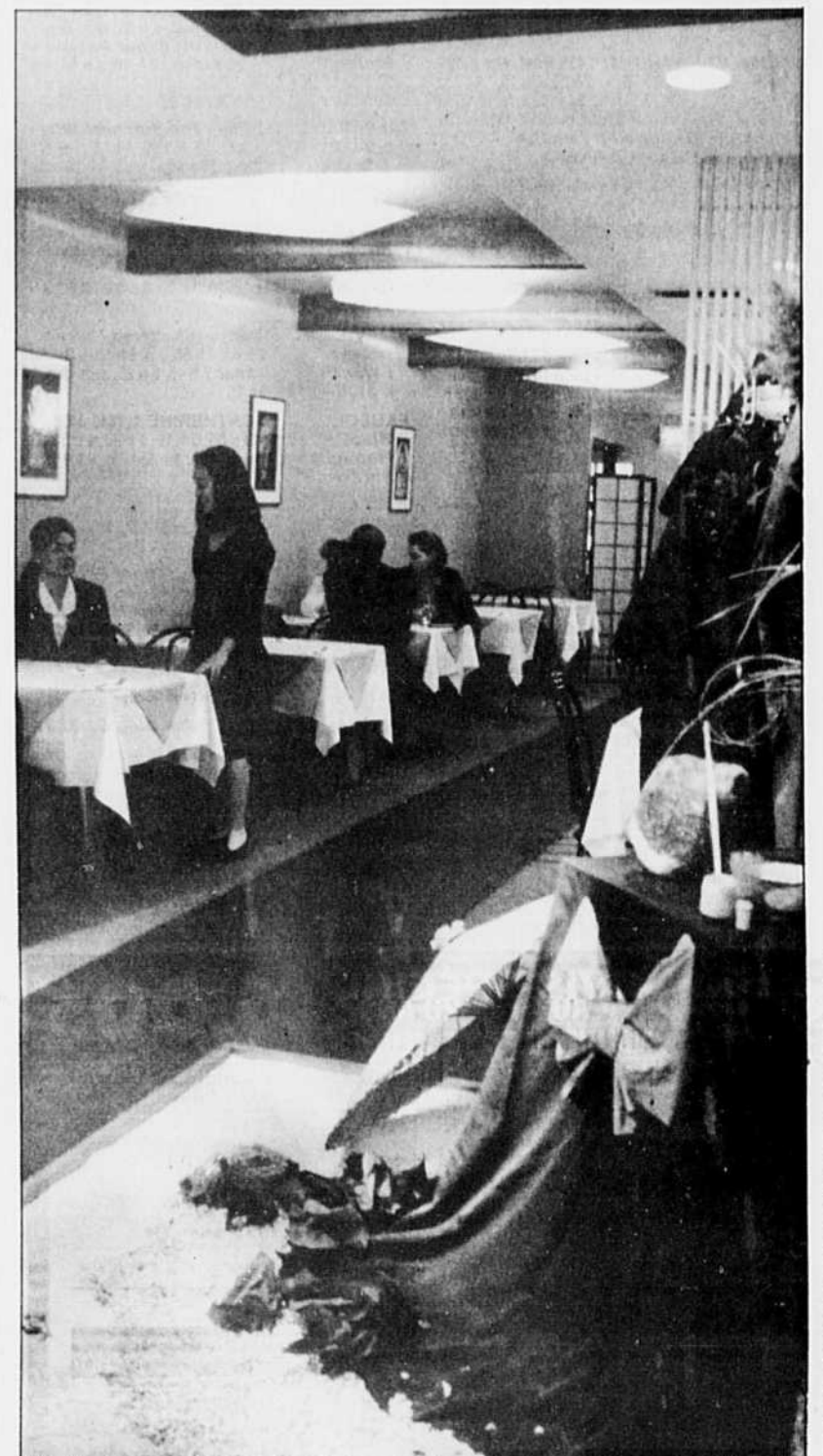


PHOTO JACQUES GRENIER

Le restaurant Nishiyama.

RESTAURANTS

chez Vito
Restaurant italien
c'est plus qu'une promotion
c'est une tradition
Lunch d'affaires
Table d'hôte et
mini-table d'hôte
(2 salles de réception)
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 725-3623

Villesina
Du lundi au vendredi
de 11h30 à 13h30
Samedi de 11h30 à 13h30
Dimanche fermé
5536 A, Côte des Neiges
Montréal, Qué H3T 1Y9
Tél.: (514) 345-8838
(514) 345-0934

Le Flambar
Cuisine française
Une bonne table... De bons prix...
Midi ou soir
5064, rue Papineau
Pour réservations : 596-1280

15 ans
Ciel 98,5
Cette année, soyez de la fête!
ET PARCOUREZ LE MONDE!
THAILANDE
IDENTIFIEZ
4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 29 NOVEMBRE 1991

MOTS PASSEPORT	DATE DE DIFFUSION	REPLISSEZ ET RETOURNEZ À CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE		
VILLE	CODE POSTAL	
TELEPHONE		
TELEPHONE		

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE
PHOTOCOPIÉ REFUSÉ

QUESTION D'HABILITE A COMPLETER: 90 + 8.5 =

LE DEVOIR **exvix**

VISITE À LA CAVE
Avec Jean Aubry
VÉNÉTIE
vins de méditation et d'esprit
Je les goûte au verre à
L'ALTRO
205 Viger ouest, Montréal Téléphone: 393-3456

l'unique
BISTROitalien!
1039, Beaubien Est, 279-4433

Montréal vu par...

SIX VARIATIONS SUR UN THÈME

14 ANS
INDICATEUR

SIX
RÉALISATEURS,
UN FILM,
UN
ÉVÉNEMENT...
UN VRAI!

AirCanada

CRAC 75AM

SUPER
ECRAN
IT'S ALL THERE

CITE
DU CINÉMA

DDOLBY STEREO
Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O. 866 3636

1:00-3:45-6:30-9:05

DDOLBY STEREO
cinéma ST-BASILE
287 Boul. Laurier 641 7952

Tous les soirs 6:40-9:30
sam dim 1:45-4:15-7:00-9:30

DDOLBY STEREO
LAVAL
CENTRE LAVAL 688 7718

Tous les soirs 6:40-9:10
sam dim 1:10-4:00-6:40-9:10
COUCHE TARD ven sam 11:55

UN FILM DE
DÉNYS ARCAND MICHEL BRAULT ATOM EGOYAN
JACQUES LEDUC LÉA POOL PATRICIA ROZEMA

ARTS VISUELS / chronique

Affaires d'Art

Jean Dumont

DANS UNE SOCIÉTÉ où la culture, au vrai sens du terme, semble toujours courir le risque d'être réduite plus ou moins à la portion congrue, la naissance d'un nouvel espace d'art vaut toujours d'être signalée avec plaisir. Quand ce lieu nouveau dit vouloir tenir le pari d'être consacré à l'exposition, la promotion et la diffusion de l'art actuel et que, par sa situation, son fonctionnement, ses caractéristiques physiques, les aventuriers qui l'ont rendu possible paraissent vouloir contourner, élargir ou battre en brèche les habitudes et le regard des

amateurs d'art, il faut applaudir à deux mains à la venue du nouveau né.

Le projet de la Galerie Verticale, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a été mis sur pied par le conseil d'administration de la Société des arts visuels de Laval, une association d'artistes présidée par Pierre Desrosiers, avec l'aide indispensable de Julie Lefebvre, la trésorière de l'association, et d'Édith Martin, une ancienne présidente, qui dirige aujourd'hui la galerie.

Non seulement cette galerie est-elle le premier espace consacré à l'art actuel sur le territoire lavallois, mais elle est située de plus en plein cœur du secteur industriel de la

municipalité. Elle tire son nom du caractère inhabituel du lieu d'exposition: une imposante salle cubique et blanche à l'impressionnante hauteur de plafond! Véritable paradigme de la salle de musée, qui par contre joute, et l'on pourrait presque dire, ouvre sur des ateliers de production réservés aux membres de l'association. Un espace, donc, hors des parcours connus et battus par les amateurs, et qui tente d'occuper la marge, le blanc qui sépare l'atelier où l'œuvre est véritablement vivante, du lieu institutionnel où, coupée de sa généalogie, elle est donnée à voir.

Dernier parti tenu par les promoteurs, l'exposition inaugurale, intitulée « Affaires d'Art », et dans laquelle son commissaire, Jacques Blouin a réuni 9 œuvres de grand format d'artistes québécois contemporains, aussi respectés et divers dans leurs productions, que

Pier Chartrand, Louis Comtois, Lucio de Heusch, René Derouin, Charles Gagnon, Jocelyn Jean, Michael Meredith David Moore et Susan Scott, prêtées par des entreprises telles que Alcan, la Banque nationale du Canada, Gaz métropolitain, Hydro-Québec, Loto-Québec, Samson Bélair Deloitte à Touche et United Wesburne, pose, et expose, le problème de la Collection d'entreprise, et répond à quelques unes des interrogations soulevées par ce partenariat, nouveau quant à son importance, entre le monde de l'art et celui des affaires. Cette exposition se poursuit jusqu'au 10 novembre au 1897, boulevard Dagenais ouest, à Laval. Renseignements: (514) 628-8684.

Graveur à l'honneur.

UN de nos estampiers les plus connus, Louis Pelletier, qui enseigne à l'Université Concordia et est aussi le Conservateur de la Collection

Loto-Québec, vient de se voir décerner le 1er Grand Prix de gravure à la Triennale mondiale de l'estampe de petit format, à Chamalière, dans le centre de la France. L'occasion sera bientôt offerte de juger de sa production puisqu'une exposition lui sera consacrée, dans le courant du mois de janvier prochain, à la Galerie Frédéric Palardy.

C'était hier...

JOSEPH MERCURE VII est né à Montréal le 8 novembre 1891. Marchand général à Saint-Barthélemy, dans la région de Lanaudière, après avoir quitté la communauté des Frères des écoles chrétiennes à laquelle il avait appartenu durant une douzaine d'années, il avait reçu, dès l'adolescence, ses premiers appareils photo et équipements de laboratoire de développement, et n'a jamais cessé ensuite de les utiliser

pour observer le monde qui l'entourait. Il est mort en 1985, à Berthierville, à l'âge de 94 ans. Son « album de famille », si on peut ainsi cette énorme collection extrêmement éclectique de documents, et qui ne comporte aucune lacune chronologique, constitue un fonds patrimonial d'archives d'une extraordinaire richesse. De la vie religieuse à la vie laïque, des randonnées avec le Frère Marie-Victorin au magasin général, de l'éducation des enfants à la vie du village, autant de témoignages photographiques qui, sans être à proprement artistiques, n'en constituent pas moins le terreau essentiel d'une culture sur lequel l'art de notre temps s'est édifié. L'itinéraire photographique de Joseph Mercure est exposé jusqu'au 10 novembre dans les locaux des Archives nationales du Québec, 1945, rue Mullins, Montréal. Tél.: (514) 873-3064.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

BROSSARD Bungalow à vendre. Pas d'agent. 445-8351.

BROSSARD «M» bungalow ou cottage croissant. 105 000 \$. Imm. Shalimar cr. 676-2283. Kanani 923-2712.

BROSSARD Semi-détaché neuf, 3 chambres, sous-sol - terrasse et garage fini, modèle spécial, faut voir! Vente rapide. 119 500 \$. 443-5392.

CHAMBLY bungalow neuf, luxueux modèle, 2 chambres, s/bain moderne, plafond cathédrale au salon, s/manger, cuisine et dînette. Accessoires de décoration et aménagement paysager inclus. Liquidation au prix coûtant pour modèle 91, garantie de l'APCHQ. 462-1040.

CHERRIER Triplex à vendre (ou par étage), rénové, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke. 737-1253.

JE VOUS ATTENDS AU 242 DES LANDES, St-Lambert, samedi et dimanche après-midi. Grand 93 pièces, style canadien + piscine, vente sacrifice, cause divorce. 279 000 \$. Local Cril L. Léon 489-6860, 278-7490.

N.D.G. Oxford près Monkland. Semi-détaché, 4 c.c., foyer, b./tourbillon, sauna. 269 000 \$. 487-5014, 737-0550.

OUTREMONT 476 Bloomfield, haut duplex victorien, 2 c.c., garage, 239 000 \$. 270-0547.

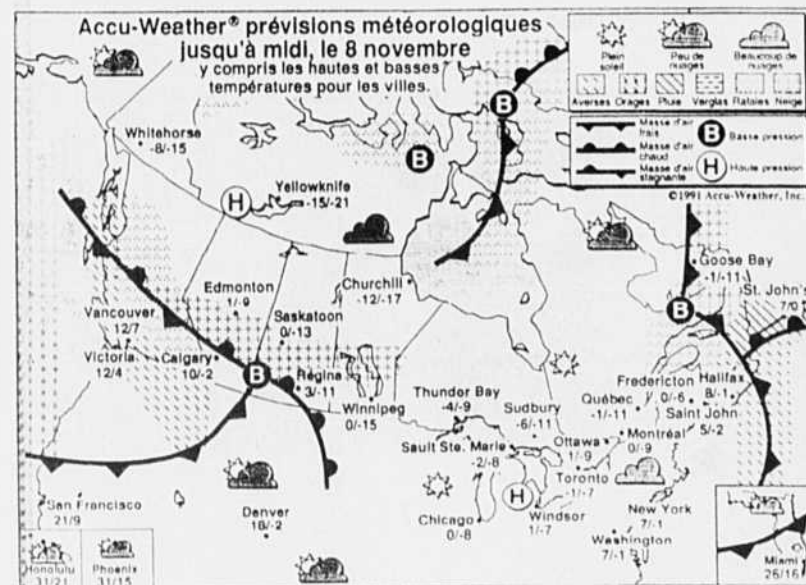
POINTE-CLAIRE Magnifique cottage, spacieux, 1986, construit par Ma Baie, 4 c.c., écuries, piscines, beaucoup d'extras, luxueux. 249 000 \$. 426-5953.

ST-LAURENT, 2 X 4 1/2, chauffé électrique, s/sol fini, minutes de marche du métro Côte-Vertu. 278-6154, 271-6733. Wisam.

ST-LAZARE — PRIX RÉDUIT Luxueux cottage, 3 c.c., écurie, 214 000 \$. Constr. 458-4853.

STE-ROSE, vue sur rivière, bungalow tout brique, garage double, terrain 12 400 pi.ca., piscine creusée, clôture, patio, arbres, cèdres, 2 étages, s/sol fini, 3 s/bains, 3 c.c., 2 chambres, aspirateur central, appareils encastrés, quartier paisible. 225 000 \$. 622-4341.

LA METEO



Situation générale: Une faible perturbation ayant donné quelques flocons de neige sur le sud-ouest du Québec se trouve maintenant sur les régions de l'est.

Les températures voisineront le point de congélation sur ces régions, de sorte que la neige pourrait être mêlée de pluie à l'occasion.

Par ailleurs, une crête barométrique apportera du soleil sur tout l'ouest du Québec.

Samedi, le soleil sera présent sur la majeure partie du Québec.

Seule exception, le nord-ouest qui sera sous l'influence d'un creux barométrique accompagné de nuages et d'une faible neige.

Les températures demeureront sous les normales saisonnières aujourd'hui et demain.

MONTREAL

— 5. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.
— 6. Min.: — 5. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.
— 7. Min.: — 5. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.
— 8. Min.: — 5. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.
— 9. Min.: — 5. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

QUEBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: — 6. Min.: — 8. Samedi: nuageux avec faible neige. Ventoux.
Réservoirs Cabonga et Gouin: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: — 6. Min.: — 12. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux. Ventoux.
Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: — 2. Min.: — 7. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: — 2. Min.: — 9. Samedi: ensoleillé avec passages

nuageux.
Ottawa-Hull: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 0. Min.: — 7. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 0. Min.: — 8. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Drummondville, Estrie-Beauce: Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: +2. Min.: — 7. Probabilité de précipitations: 20 %.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: — 2. Min.: — 12. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Châteauguay et Rivière-du-Loup: Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: +2. Min.: — 2. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: Nuageux avec quelques chutes de neige en matinée. Dégagement graduel par la suite. Max.: +1. Min.: — 8. Probabilité de précipitations: 70 %.

Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Gaspé et Parc Forillon: Faible neige cessant en matinée. Nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées par la suite. Max.: +1. Min.: — 5. Accumulation de neige pouvant atteindre 5 cm. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Bas-Carleton, Sept-Îles: Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: — 2. Min.: — 12. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: Nuageux avec chutes de neige dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Max.: +1. Min.: — 1. Probabilité de précipitations: 40 %.

Secteur de Natashquan et à l'est: Pluie possiblement mêlée de neige. Max.: +3. Min.: +1. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 90 %.

Samedi: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés.

Source: Environnement Canada

113 Propriétés à revenus à vendre

ST-EUSTACHE 8 X 4 1/2, électrique locale, revenus 41 000 \$. hyp. existante en bas de 10 %. Poss. de balance de vente à un taux très avantageux.

DEUX-MONTAGNES 6 X 4 1/2, électrique locale, construction 1987, prix 285 000 \$.

RE/MAX V.R.P. INC. CRTR ROGER LÉVESQUE (514) 472-7220

11-11-91

113 Propriétés à revenus à vendre

BOISBRIAND 8 X 5 1/2 TOUS LOUÉS CONSTRUCTION 1980 REVENUS 44 000 \$ PRIX DEMANDÉ 359 000 \$ PROPRIÉTAIRE MOTIVÉ À VENDRE

RE/MAX V.R.P. INC. CRTR ROGER LÉVESQUE (514) 472-7220

08-11-91

113 Propriétés à revenus à vendre

LACHENAIE: 20, 24 logements, site privilégié, revenus mensuels 101 280 \$, 118 960 \$, parfaite conditions, 474-0270.

LAFontaine près William-David, quadruplex 2 X 3 1/2, 2 X 5 1/2, revenu annuel 18 600 \$. 352-2476.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

LAFontaine près William-David, quadruplex 2 X 3 1/2, 2 X 5 1/2, revenu annuel 18 600 \$. 352-2476.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manor Inverses. Éléante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s./bain, 5 appartements, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

LAFontaine près William-David, quadruplex 2 X 3 1/2, 2 X 5 1/2, revenu annuel 18 600 \$. 352-2476.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

FULLMONT/SHERBROOKE, 5 1/2 rénové, 515, 526-1287.

NOTRE-DAME/GUY, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, moderne, stat. ext. 672-7471.

121 Condos à louer

137 Maisons de campagne à louer

DOMAINE PRIVÉ, 20 min. de Tremblant, 5 c.c., foyer, écurie, 5000 \$/semaine. 272-3575 ou 1-819-322-6999.

MANSONVILLE près de Owl's Head et du lac Memphrémagog: maison de ferme, 6 chambres à coucher, 3 salles de bains complètes, grands salon et salle à manger. Foyer, très belle vue, accès au lac à l'été. À louer à l'année ou à la saison. 514-292-5579.

VAL MORIN: Magnifique maison canadienne, meublée, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, 4 500 \$. 25 nov. au 15 avr. (819) 322-7430.

141 Maisons de campagne à vendre

MIRABEL St-Benoit. Maison canadienne, 11 ans, 35 min. de Mtl, 10 pièces, 3 s/bains, 4 c.c., 2 foyers, solarium, garages, 6 arpent, zone agricole. Nombreux bâtiments. Vue magnifique. 1514-258-2266.

145 Terres, fermes à vendre

AUBAINE Rive-Sud, 6,8 12,16 logements. Prix exceptionnels. Rénovés assurés. Gar. P.A.R.L. Gilbert Imm. Diplômé Crtr. 645-3622.

ST-CAL

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La vraie partie, c'est autour du Sénat qu'elle se jouera

Gérald-A. Beaudoin
Sénateur à Ottawa

L'UNE DES QUESTIONS les plus fondamentales faisant partie du mandat du comité parlementaire sur le renouvellement du Canada est la réforme du Sénat.

L'abolition du Sénat prônée par le rapport Allaire requiert l'unanimité, parce qu'elle modifie la procédure de modification de la Constitution. La réforme du Sénat de son côté peut se faire selon la règle « 7-50 ».

Le Sénat ne sera pas aboli. Au contraire, il sera profondément réformé. Ainsi le veulent plusieurs provinces de l'Ouest et de l'Est du Canada.

Le Québec devra mettre les boucées doubles et s'intéresser à la réforme du Sénat. Là se livrera l'une des batailles les plus intéressantes et importantes dans les mois qui viennent, comme a su le souligner Mme Lise Bissonnette dans LE DEVOIR du 28 octobre dernier.

Les provinces autres que l'Ontario et le Québec voient dans une Chambre haute réformée une chance unique enfin de contrebalancer la place prépondérante que tiennent les provinces centrales dans la gouverne du pays. Comme les compromis font partie de toute négociation, on peut s'attendre dans cette *ronde Canada* qui commence, à ce que le Sénat soit l'un des domaines où elles déploieront le plus d'énergie. Aussi ne faut-il pas se surprendre que le Sénat *Triple E* (élu, égal efficace) soit populaire dans plusieurs provinces.

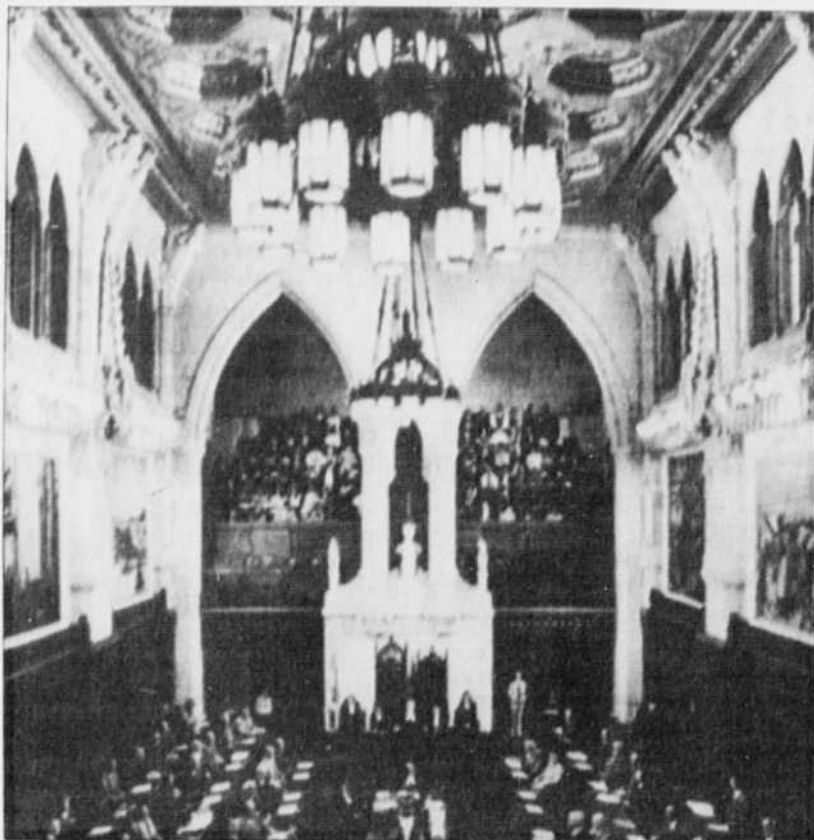
À la Chambre des communes, le principe de la représentation selon la population ne sera pas remis en question. Depuis près de cent cinquante ans, il demeure, avec le vote de confiance, un trait fondamental de notre parlementarisme. En 1867 et en 1915, on a encaissé dans la Constitution le principe de la représentation régionale au Sénat; il y avait trois régions en 1867, et il y en a quatre depuis 1915.

De l'égalité des provinces

Depuis l'échec de Victoria, en 1971, on songe à mettre de l'avant le principe de l'égalité des provinces et non des régions, au Sénat. L'idée fait son chemin. C'est l'une des batailles qui se profilent à l'horizon. Mais on sait qu'il y a quelques asymétries d'une province à l'autre dans plusieurs domaines de la Constitution.

Le gouvernement du Canada recommande un Sénat élu, plus équitable et plus efficace.

Un Sénat élu est en quelque sorte pris pour acquis actuellement, encore qu'il ne fasse pas l'unanimité, comme le démontre le rapport du Comité constitutionnel de l'Île-du-Prince-Édouard rendu public en septembre 1991. Même s'il existe des alternatives valables et des précédents à l'encontre d'un Sénat élu, je crois que dans une démocratie parlementaire comme la nôtre, l'élection du Sénat s'impose. Le comité parlementaire (Castonguay-Dobbie) étudiera



Le Sénat canadien.

les deux possibilités, mais il est à prévoir que le choix final portera sur un Sénat élu.

Reste à savoir si l'élection des sénateurs doit avoir lieu en même temps que celle des députés fédéraux comme le suggère le gouvernement, ou, comme d'autres le recommandent, en même temps que l'élection des députés dans chaque

L'auguste institution ne sera pas abolie.

province. Il faut aussi se prononcer sur le mode d'élection des sénateurs, la durée du mandat électoral et autres sujets connexes. Il n'est pas dit que le mode d'élection doit être le même dans les deux chambres.

La question de la composition du Sénat est peut-être celle qui soulèvera le plus de débats. Toutes les provinces n'exigeront pas un Sénat égal. Certaines sont déjà prêtes à composer. Néanmoins, il y a actuellement des asymétries inacceptables d'une province à l'autre sur ce plan; l'Alberta et la Colombie-Britannique ne sont pas suffisamment représentées à la Chambre haute. Il faut corriger ces injustices. Plusieurs rapports du Sénat se sont penchés sur la question. Il faut mettre à profit les perles de sagesse qui ont hélas été laissées pour compte dans bon nombre de rapports depuis 1970.

Les exemples australien et américain

Les partisans du *Triple E* se basent volontiers sur l'exemple des

Etats-Unis et de l'Australie pour prôner l'égalité des provinces au Sénat. C'est oublier 1) que le Canada n'est pas une fédération homogène, 2) que, dès le départ, Cartier réussit à imposer un Sénat des régions, 3) qu'aux États-Unis, en 1787, il n'y avait pas de trop grandes disparités entre les treize États, 4) qu'au Canada, deux provinces à elles seules comprennent au-delà de 60 % de la population du pays, et 5) que toutes les fédérations n'ont pas un Sénat égal. Un Sénat « pondéré » serait, à notre avis, plus respectueux de la démocratie. La solution du Rapport MacDonald de 1985 légèrement modifiée pourrait être un point de départ. Il en existe d'autres qu'il faut scruter à la loupe.

Une autre question concerne les pouvoirs du Sénat élu et les relations entre le Sénat et la Chambre des communes. La réforme du Sénat se situe au cœur même du parlementarisme et touche aussi au partage de compétences, c'est-à-dire au fédéralisme lui-même. La réforme du Sénat est quelque chose de beaucoup plus fondamental qu'on le croit à première vue.

Six sujets doivent être considérés : veto absolu, veto partiel, double majorité pour les projets de loi sur la langue et la culture, le vote de confiance, la double dissolution, les projets de lois financiers.

Les propositions gouvernementales recommandent : 1) qu'il n'y ait pas de vote de confiance au Sénat; 2) que le Sénat n'ait pas à se prononcer sur les projets de loi de crédits et les projets de loi d'emprunt; et 3) que la dissolution de la Chambre des communes entraîne celle du Sénat (double dissolution) Le veto suspensif de

six mois demeure toujours pour les amendements à la Constitution, car l'article 47(1) de la *Loi constitutionnelle* de 1982 n'est pas modifié. Un veto suspensif serait aussi prévu pour les mesures portant sur des questions d'importance nationale, comme la défense nationale et les relations internationales. Dans les autres cas, le veto serait absolu. Il faudra cependant une double majorité linguistique au Sénat pour les projets de loi relatifs à la langue et à la culture.

La Cour suprême n'a pas encore eu l'occasion de définir les mots « domaines culturels » qui apparaissent dans la Constitution depuis 1982 en matière de compensation financière en cas de retrait. Nous ne connaissons donc pas la portée exacte de ce type de veto mis de l'avant en 1978 dans le projet de loi C-60. La double majorité a été prônée par certains rapports.

Pour ce qui est du vote de confiance, une convention constitutionnelle bien établie est à l'effet que la défiance ou la confiance n'existent pas au Sénat. Le gouvernement n'est pas responsable au Sénat. Il ne devrait pas l'être même dans un Sénat élu. Il faut éviter les crises constitutionnelles. La Chambre des communes doit avoir le dernier mot. L'absence du vote de confiance au Sénat est préconisée par le Rapport Smith (1991), le Rapport Molgat-Cosgrove (1984) et le Rapport Pépin-Robarts (1979).

À la Chambre des communes, il y aura plus de votes libres. Il doit *à priori* en être ainsi au Sénat.

Une lutte pour le pouvoir

Le Sénat dispose d'un pouvoir de ratification des nominations importantes, aux termes des propositions fédérales. Ce pouvoir magnifiera le rôle du Sénat et donnera à ce dernier plus de visibilité.

Enfin, il faudra se pencher sur les relations entre le Sénat et le Conseil de la fédération. Le fédéralisme exécutif qui s'est développé et qui débouche sur le Conseil de la fédération est dû au fait que le Sénat n'a pas su bien représenter les régions. Un Sénat élu et plus équitable saurait mieux le faire.

Quel rôle jouera alors le Conseil de la fédération ? Il faut creuser la question davantage. Ce conseil se penchera sur l'harmonisation des politiques financières, étudiera l'utilisation du pouvoir fédéral de dépenser dans de nouveaux programmes nationaux cofinancés et votera sur les mesures législatives fédérales concernant le fonctionnement de l'union économique canadienne. Ce conseil ouvrera sur la base du « 7-50 ».

La réforme du Sénat, c'est au fond une lutte pour le pouvoir. La proposition fédérale est parfaite. Le travail du Comité parlementaire sera particulièrement important dans ce domaine. Le Québec devra bien jouer ses cartes. La négociation sera serrée.



Robert Bourassa, beaucoup plus qu'un buveur de lait...

Robert Bourassa, courage et vertu politiques

Denis Bilodeau

L'auteur enseigne le comportement organisationnel à l'UQAM. Il répond à Paul Warren qui a signé le 10 octobre un article intitulé « Cet homme au pouvoir qui boit du lait ».

CHER M. WARREN, ayant été votre élève et également celui de M. Bourassa lorsqu'il a enseigné à l'Université Laval en 1979, enseignant moi-même aujourd'hui, je me permets d'inverser les rôles et de corriger votre copie, dans laquelle vous vous laissez aller à une longue diatribe méprisante.

« Expression molasse... lassitude du corps et du geste... visage empreint d'un ennui mortel... yeux indifférents et sans éclat... expression de la partie médiocre de nous-mêmes » sont les mots que vous employez.

Peut-être M. Bourassa ne possédait-il pas votre charisme et vos talents de séduction mais, tout à l'opposé du portrait que vous en faites, c'est un être passionné qui a su transmettre sa passion à ses étudiants. Ce n'est pas par l'art oratoire mais par l'exercice d'un humour fin et sensible (parfois dirigé vers lui-même) qu'il captivait son auditoire.

Très chaleureux, plus disponible que bien des professeurs ne possédant pas sa notoriété, M. Bourassa a démontré à cet époque et plus tard, par son élégance envers ceux qui ont porté sur lui un jugement prématuré, qu'il pratiquait un style politique fondé sur la confrontation d'idées et non sur la confrontation de personnalités (voir à ce sujet le portrait de Georges-Hébert Germain dans *L'Actualité* de mai 1990).

Même Jacques Parizeau n'a pas cette attitude méprisante face à son adversaire et c'est pourquoi les deux hommes nous donnent le spectacle d'un débat politique élevé. Même si je ne partage pas toutes ses vues, je crois qu'il est heureux pour le Qué-

bec de pouvoir compter sur son talent politique.

Pour aborder le point central de mon « corrigé », vous touchez le sujet le plus fascinant mais aussi le plus complexe de cette fin de XXe siècle, celui des identités nationales et des fédéralismes, et le traitez sur le mode d'un assassinat de caractère. Mauvais choix d'outil. D'autant plus que cette façon déplorable de concevoir la politique, trop souvent pratiquée au Canada ces temps-ci, vous révèle paradoxalement comme un émule de Trudeau. Très mauvaise référence.

À tout prendre et pour vous relancer la balle en matière de provocation, sans discuter du fond mais simplement du style politique, je préfère de loin la diplomatie et la *prudencia* de M. Bourassa à votre nostalgie révolutionnaire et votre façon démagogique de faire appel à la fierté nationale. Le courage auquel vous faites référence n'est rien s'il n'est allié à la vertu politique. Je vous suggère à ce sujet la relecture de vos classiques, ou tout au moins de Tocqueville. Ceux-ci vous donneraient l'occasion de citations plus judicieuses que celles du Grand Timonier !

Par ailleurs, M. Bourassa ne tient pas plus son pouvoir de notre infantilisme, que David Peterson ne tenait le sien de l'infantilisme des Ontariens. Leur infantilisme à eux aurait plutôt été de se défaire de Peterson après son appui à Meech. Par comparaison, malgré la multiplication des attaques qui sont dirigées vers le Québec depuis deux ans, la démonstration de maturité des Québécois est exemplaire. Sur ce point, vous êtes passé à côté de l'essentiel.

Finalement, je note dans votre texte un curieux mélange de genres. Vous lisez l'histoire sur un scénario de John Wayne. A classer avec l'adaptation « western » des *Sept Samouraïs* de Kurosawa.

Je vous accorde un « C moins », avec la mention : peut faire beaucoup mieux. Méfiez-vous de la facilité !

Jean-Bertrand Aristide et la légitimité démocratique

2— Quand les « élites » ont peur de la « masse »

Franklin Midy

Professeur de sociologie à l'UQAM

LE VOTE MASSIF du 16 décembre 1990 en faveur du père Aristide revêt un certain nombre de significations importantes qu'il convient de dégager.

Pour la première fois depuis la proclamation de l'indépendance d'Haïti en 1804, le peuple haïtien a pu choisir lui-même le chef de l'État. Bien avant les élections du 16 décembre 1990, il était déjà devenu l'acteur politique principal, incontournable. Désormais, les masses travailleuses font aussi le jeu politique, définissent également les enjeux du pouvoir. Elles avaient été jusque-là exclues de la *Res Publica*. Signe de l'entrée d'Haïti en démocratie !

Cette irruption en politique des déshérités sociaux fait peur. Elle fait peur aux privilégiés du pouvoir, de l'avis et du savoir. Voilà que depuis le vote populaire du 16 décembre 1990, on se met à appréhender et à dénoncer la « dictature populaire », la « loi de la foule », le danger du « plébiscite » de foule, « l'arrogance de la rue », les menaces du « père Lebrun », le désastre du « pouvoir populiste ».

Autant des « faits » supposés ou appréhendés qui constitueraient un péril pour la démocratie en Haïti. Car, dit-on, le peuple grossier des « gros orbeils » et du « gros créole » n'est pas prêt pour la démocratie. Con-

tempteur des « masses dangereuses », les publicistes de la démocratie fermée réclament que celles-ci rentrent au foyer, une fois qu'elles ont rempli leur devoir d'électeur. Ils allèguent que « le vote résume et épuise » la participation politique du citoyen ordinaire.

Tous pratiquent envers « la masse » l'analphabète appauvri ce que le sociologue français Pierre Bourdieu désigne comme « le racisme de l'intelligence ». Racisme de classe dominante, par qui les dominants et les privilégiés se sentent justifiés d'exister comme dominants et privilégiés. À les en croire, ils « ont de la classe » et forment « la classe politique » ; ils sont des gens de cul-

On pratique envers « la masse » l'analphabète et appauvri une espèce de « racisme de l'intelligence ».

ture et ont le vrai savoir ; ils sont « la société organisée » et représentent la République. Ils résument le pays et en sont la quintessence, « l'élite ».

En-dehors d'eux, « la masse » n'est qu'inexistence sociale ; ou bien, elle n'a d'existence sociale que dans la mesure où ils en sont les « leaders naturels ». « L'élite » privilégiée

d'Haïti nourrit un profond racisme d'intelligence envers la « masse » démunie. Elle traduit sa distinction et sa distance face à « la masse » dans le rapport d'opposition devenu adage « *moun lespri/moun sol* » — gens de culture/gens incultes ».

Un vote stratégique

Fait devant témoin international, sous la supervision de l'ONU. Le monde est témoin, sur place, de l'entrée des exclus sur la scène politique, de l'entrée d'Haïti dans la voie de la démocratie. Ainsi, le peuple haïtien a fait son entrée sur la scène internationale. De façon remarquable. Malgré les barrières de « l'élite » et les manœuvres d'obstruction de tuteurs étrangers. Les registres de naissance de la démocratie institutionnelle ont été signés par le peuple en présence de la communauté internationale.

Qu'on le veuille ou non désormais, la marche sécuritaire vers la démocratie en Haïti est aussi l'affaire de cette communauté mondiale.

Les communautés haïtiennes dans la diaspora se sont révélées une réserve importante et un arrière-assuré de la lutte pour la démocratie sur le front intérieur. Tant pis pour les publicistes dédaigneux de « la masse » qui tentent de faire croire qu'Aristide n'a le soutien que de la foule des « sans aveu, sans feu ni lieu ». Comment donc expliquer-ils la résistance étonnante de la besogneuse paysannerie, ou l'engagement entier aux côtés des exclus de « l'Église des pauvres », ou encore l'énorme soutien des diasporas ?

Un vote instituant

Les élections du 16 décembre 1990



PHOTO AP

Jean-Bertrand Aristide

sont un début d'institutionnalisation du mouvement social pour le changement. Mouvement apparu à l'aube des années 80, porté par la paysannerie pauvre, les communautés ecclésiales de base, les associations de jeunes des milieux populaires; animé et guidé par le secteur du clergé catholique, proche de la théologie de la libération. Le père Aristide a été, parmi d'autres, à l'origine du mouvement. Il en est devenu plus tard l'une des voix très écoutées, sinon le prophète reconnu. Il a été porté au pouvoir par ce mouvement social profond. Le vote du 16 décembre va donc bien au-delà du populisme traditionnel.

Ce vote a déclenché le processus de traduction du mouvement social

pour le changement en institution sociale de changement. Changement en profondeur de la société d'exclusion ainsi que de l'État prédateur. Le vote du 16 décembre 90 a ouvert la voie vers la société d'égalité et l'État de droit. Et engagé la mise à mort des privilèges et de l'arbitraire. « L'élite », qui s'accroche aux privilèges et à l'État prédateur, se sent donc elle aussi entraînée vers la mort. C'est la raison profonde de sa peur d'aujourd'hui. Pour qu'exprime la campagne de désinformation tous azimuts que mènent tambour battant les publicistes du changement tranquille sans vague, sans bruit et surtout sans le peuple : journalistes, analystes, essayistes constitutionnalistes, juristes des droits humains, tous avilissants ou bazinistes empressés de marquer leur distance face à « la masse ».

Un vote politique

Tous autour de la table ronde, désormais ! C'est le mot d'ordre et c'est l'objectif proposé par le père Aristide. Table de l'égalité et table de la non-exclusion ! Nous voilà revenus à l'origine ou à la naissance de la démocratie. Tous assis en cercle, également distants du centre des décisions, cherchant dans la négociation conflictuelle les solutions possibles aux problèmes communs.

L'instauration de la démocratie présuppose une certaine forme de contrat social. Le vote du 16 décembre dit la nécessité d'un nouveau contrat social. À entendre dans la perspective de la philosophie des Lumières et de la Déclaration des droits de l'Homme ; tous, hommes et femmes, sont nés libres et égaux devant la loi. Finissent donc privilèges

et arbitraire ! Meure la société structurée en « élite » privilégiée et en « masse » démunie !

Mais « l'élite » n'entend point mourir. Elle rejette d'emblée toute possibilité de contrat social nouveau. Aussi accuse-t-elle « la masse » de volonté ou d'intention de meurtre à son endroit, puisque cette « masse » corvéable se refuse désormais d'être « la masse » de « l'élite ».

L'élite privilégiée, économique, politique et culturelle, a peur de perdre le monopole des biens matériels et spirituels ; elle a peur de l'entrée en scène de « la masse », de l'arrivée « du peuple » autour de la table ronde, de l'entrée des exclus dans le jeu politique. Elle a peur de perdre le monopole, le contrôle et la domination. Elle crie donc « Au vol ! Au vol ! Au meurtre ! Arrêtez-donc, mande-t-elle à l'armée, l'invasion de « la populace ! Épargnez-nous le supplice du père Lebrun ! »

Savez-vous vraiment de quoi a peur l'élite privilégiée ? Non, ce n'est pas du supplice du collier qu'elle a peur. C'est plutôt du supplice de Tantale. Ne plus pouvoir faire main basse sur le pays ! Ne plus pouvoir piller le trésor public ! Ne plus pouvoir pratiquer l'arbitraire dans l'appareil de la justice ! Ne plus pouvoir imposer la corvée à la paysannerie ! Ne plus voir reconnaître son « leadership naturel » par la masse analphabète ! Ne plus pouvoir réprimer l'insoumission et la rébellion de « ses » esclaves ! N'est-ce pas la fin du monde ? La fin du monde de l'élite. La fin de la soumise Haïti d'antan, aujourd'hui devenue rebelle et indomptable.

(deuxième de trois articles)

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoignon, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'Information culturelle, Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Petrowski, Odile Tremblay, à l'Information économique, Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'Information politique, Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau, éditeur à l'Information internationale et responsable de la page « idées et événements », aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingas, Johanne Guibaud, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-Françoise Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Marion Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salesse, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 773, rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Québecor inc. 612 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoyé en publication. Enregistrement n. 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements, (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.